

3R PROPLETE

**Société à responsabilité
limitée au capital de 10.000
euros
Siège social : 1 rue de Stockholm
75008 PARIS
530 224 492 RCS PARIS**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-cinq juin,
À neuf heures,

Les associés de la société 3R PROPLETE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présentes :

- **Madame Morgane DUFRESNE**,
- titulaire de 51 parts sociales en pleine propriété
- titulaire de 48 parts sociales en nue-propriété,
- **Madame Caroline HEDE**,
- titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- titulaire de 48 parts sociales en usufruit

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Morgane DUFRESNE, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Paraphe

MD

Paraphe

CH

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 9 545 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 61 046 euros de la manière suivante :

Paraphe
MD

Paraphe
CH

Bénéfice de l'exercice	61 046 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 610.46 euros par part	61 046 euros
Solde	0 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 61 046 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

Paraphe
MD

Paraphe
CH

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

69 132,00 euros, soit 691,32 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 69 132,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

63 020,00 euros, soit 630,20 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 63 020,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

100 353.01 euros, soit 1 003.53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 353.01 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la convention mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Paraphe
MD

Paraphe
CA

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés présents.

Fait à Paris,
Le 25 juin 2025

Madame Morgane DUFRESNE
Gérante et associée

Signé par :
MORGANE DUFRESNE
ECCF0CFEE5F848E...

Madame Caroline HEDE
Associée

Signé par :
CAROLINE HEDE
3BD1580731114C7...

Paraphe
MD

Paraphe
CH

CERTIFIE CONFORME A L ORIGINAL

Signé par :

MORGANE DUFRESNE

ECCF0CFEE5F848E...

Paraphe

MD

COMPTES ANNUELS

3 R PROPLETE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

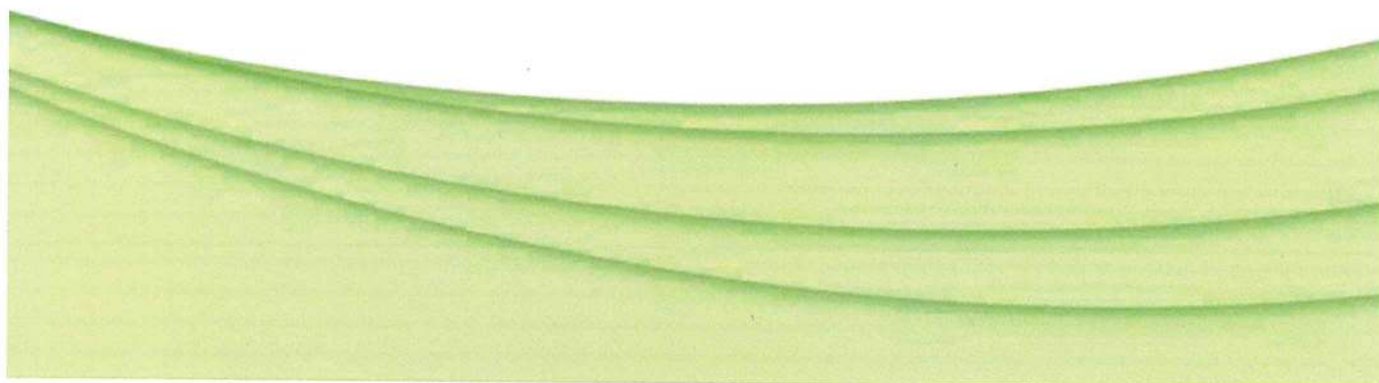
Bilan au 31/12/2024

1 Rue De Stockholm

75008 Paris

SIRET : 53022449200013

NAF : 8121Z



Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 532	3 532		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 562	10 298	264	440
Autres immobilisations corporelles	32 655	28 477	4 178	2 985
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 195		2 195	2 195
ACTIF IMMOBILISÉ	48 944	42 307	6 637	5 620
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	3 586		3 586	2 780
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 125
Créances				
Clients et comptes rattachés	195 179	1 819	193 360	178 914
Autres	27 531		27 531	10 911
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	282 164		282 164	348 408
Charges constatées d'avance	1 056		1 056	1 117
ACTIF CIRCULANT	509 516	1 819	507 697	545 255
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	558 460	44 127	514 334	550 875

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé) 10 000	10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
	- Légale	1 000	1 000
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles	140 000	120 000
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau		1 103	1 103
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		61 046	120 353
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		213 148	252 456
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	-auprès des établissements de crédit	2 764	6 416
	- Financières diverses	4 849	649
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	- Fournisseurs et comptes rattachés	37 557	27 140
Dettes :	- Fiscales et sociales	250 295	261 791
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 721	2 423
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		301 185	298 419
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		514 334	550 875

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 514 334 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 61 046 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 532		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 532		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	10 562		
- Générales, agencements et aménagements divers	4 987		
Matériel :			
- De transport	14 652		
- De bureau et informatique, mobilier	10 079		
Emballages récupérables et divers			2 937
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 280		2 937
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 195		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 195		
TOTAL GÉNÉRAL	46 007		2 937

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 532	
TOTAL			3 532	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			10 562	
- Gales, agencements et aménagt. divers			4 987	
Matériel :				
- De transport			14 652	
- De bureau et informatique, mob.			13 017	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			43 217	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 195	
TOTAL			2 195	
TOTAL GÉNÉRAL			48 944	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	3 532			3 532
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 532			3 532
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 122	176		10 298
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 274	157		4 432
Matériel de transport	14 652			14 652
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 806	1 588		9 394
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 854	1 921		38 775
TOTAL GÉNÉRAL	40 386	1 921		42 307

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
--	------------------------------------	----------	-------------------------------	-------------------------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Risques et charges

- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	1 819			1 819
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	1 819			1 819
TOTAL GÉNÉRAL	1 819			1 819
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant	2 195		2 195
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 183	2 183	
Créances représentatives de titres prêtés	192 996	192 996	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 071	2 071	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	20 607	20 607	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 853	4 853	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	1 056	1 056	
TOTAL	225 962	223 767	2 195

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 557	37 557		
Personnel et comptes rattachés	131 582	131 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 098	55 098		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	52 593	52 593		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 021	11 021		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 849	4 849		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	5 721	5 721		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	298 422	298 422		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 652			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	649			

Commentaires : néant

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	703	3 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	111 713	109 876
Autres dettes		
TOTAL	112 416	113 475

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40810000 Fournisseurs factures non parvenues	703.05	3 599.34
	703.05	3 599.34
Dettes fiscales et sociales		
42820000 Provisions congés payés	111 713.12	109 875.83
42861000 Prov prime de renta à établir	64 811.88	67 487.99
43820000 Charges sociales sur CP	14 301.00	12 084.00
43860000 Charges à payer	15 409.68	14 033.17
44860000 Taux appr & formation à ven	7 058.00	3 827.00
44862000 Taxe apprentissage		1 377.00
44863000 Formation continue	24.27	12.18
	10 108.29	11 054.49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	112 416.17	113 475.17

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	
	31/12/2024	31/12/2023
- D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
Produits :		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	
	31/12/2024	31/12/2023
- D'exploitation		
- Financières	1 056	1 117
- Exceptionnelles		
Charges :		
TOTAL	1 056	1 117

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100	100.00000	10 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	100	100.00000	10 000
Commentaires : néant			